



## Comptes économiques rapides de la Martinique en 2022

### Une croissance martiniquaise dynamique grâce au tourisme et à la consommation, dans un contexte d'inflation élevée

En 2022, la croissance économique de la Martinique s'établit à 5,6 % en volume (+2,5 % pour la France entière), après un rebond de 2,6 % en 2021. Le PIB en volume dépasse ainsi de 3,6 % le niveau de 2019. Le tourisme et la consommation des ménages sont les deux principaux moteurs de la croissance.

Après deux années 2020 et 2021 au cours desquelles les dépenses touristiques se sont réduites de moitié par rapport à 2019, elles doublent en 2022 pour retrouver le niveau de 2019 et portent la hausse des exportations (+48,4 % en volume). La consommation des ménages reste dynamique (+4,6 % en volume) et poursuit le redémarrage initié en 2021 pour dépasser de 1,0 % en volume son niveau de 2019.

La reprise économique se traduit par une amélioration du marché du travail. Reflet de cette croissance dynamique, l'emploi salarié du secteur marchand (hors intérim) progresse, le nombre de demandeurs d'emplois diminue et les créations d'entreprises sont également à la hausse. Les secteurs portuaire et aérien redécollent, portés par la progression du flux de touristes de séjour et la consommation des ménages.

Le produit intérieur brut (PIB) de la Martinique atteint 9,5 milliards d'euros en 2022, soit une hausse de 5,6 % en volume (figure 1). Cette croissance permet de dépasser le niveau de 2019 (+3,6 % en volume) (figure 2). La population de la Martinique, estimée à 349 950 habitants en 2022, continue de décroître. Avec une baisse moyenne de 0,8 % par an entre 2007 et 2021, la Martinique est la région française dont la population diminue le plus fortement sur la période.

La baisse de la population (-1,3 %) conjuguée à la hausse du PIB entraînent une augmentation de 7,0 % du PIB en volume par habitant sur un an. Il atteint 27 029 euros en 2022. Il s'élève à 25 593 euros en Guadeloupe, 15 405 euros en Guyane et 38 843 euros sur l'ensemble du territoire français.

#### Les tarifs de l'énergie tirent les prix à la hausse

L'année 2022 est marquée par une inflation importante (+4,0 %) en Martinique. Elle reste cependant inférieure à celle observée sur l'ensemble de la France (+5,2 %).

#### 1. Les principaux agrégats macro-économiques, leurs évolutions et leurs contributions

	2022	Évolution 2021 / 2022			
		Millions d'euros courants	Évolution des prix (en %)	Évolution en valeur (en %)	Contribution à la croissance (en points)
Produit intérieur brut	5,6	9 459	1,7	7,4	5,6
Consommation des ménages	4,6	5 529	4,8	9,6	2,6
Consommation des administrations publiques	-0,2	4 325	1,7	1,5	-0,1
Investissement	0,5	1 796	2,6	3,1	0,1
Imports de biens et services	14,9	3 865	9,8	28,2	-4,9
Exports de biens et services	48,4	1 216	7,2	59,1	4,2
Variations de stocks	///	287	///	///	3,7

Source : Insee ; Cerom, Comptes rapides.

Les tarifs de l'énergie participent à cette hausse des prix : ils contribuent pour un tiers de l'inflation constatée en 2022. Ils augmentent de 15,0 %, portés par les produits pétroliers (+17,8 %). La dépréciation concomitante de l'euro face au dollar accentue le rebond des prix des produits pétroliers entamé avec la reprise économique mondiale de 2021. La remise à la pompe permet cependant de contenir la montée des prix de l'énergie.

La hausse des prix des produits pétroliers reste ainsi inférieure de 11 points à celle de la France (+29,0 %). L'augmentation des coûts des carburants alimente la hausse des prix des transports (+16,8 %).

La hausse des prix des produits frais (+5,9 %) et plus généralement de l'alimentation (+5,4 %) prennent part à la reprise inflationniste. L'incertitude liée au contexte mondial et le renchérissement des coûts de transports provoquent une volatilité importante sur les prix des céréales et le cours de ceux-ci progresse de façon inhabituelle. Les prix des produits manufacturés sont aussi orientés à la hausse (+2,5 %).

### Les dépenses touristiques retrouvent leur niveau d'avant crise sanitaire

L'année 2022 marque le retour à la normale de l'activité touristique. En 2020 et en 2021, l'activité touristique a été fortement marquée par la crise sanitaire. Les dépenses des touristes ont chuté de moitié en 2020 et ont continué de baisser en 2021 (-6 %). En 2022, les dépenses touristiques font plus que doubler en un an (+112 %) et dépassent le niveau de 2019 de 4 %.

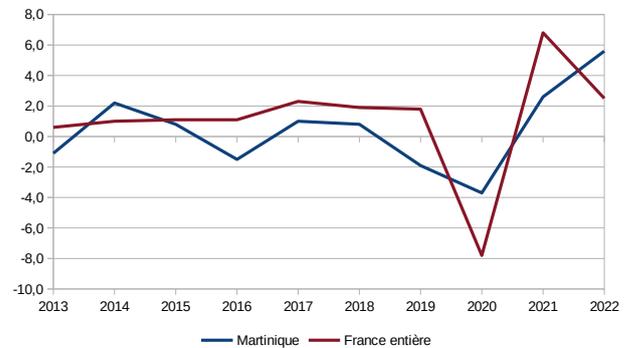
En 2022, le nombre de touristes de séjour retrouve le niveau de 2019 (556 159 visiteurs) tandis que le nombre de plaisanciers (58 745) progresse de 30 %. À l'inverse le nombre de croisiéristes (75 355) reste très inférieur à celui de 2019 : il diminue de trois quarts, les croisières n'ayant repris qu'en septembre 2022. Cette baisse du nombre de croisiéristes explique en majeure partie celle de la fréquentation touristique totale entre 2019 et 2022 (-25 % sur la période). Le niveau global de dépenses touristiques augmente, les touristes de séjour en étant traditionnellement les principaux contributeurs (figure 3).

Le trafic aérien redécoule en 2022 avec une progression de 76 % par rapport à 2021 pour atteindre 1,7 million de passagers. Il reste toutefois inférieur de 14 % à son niveau de 2019. Cette hausse s'explique par une bonne tenue du trafic national et du trafic régional (liaisons avec la Guadeloupe et la Guyane) qui augmentent respectivement de 68 % et 79 % par rapport à 2021. Par ailleurs, dans un contexte de levée des restrictions sanitaires, le trafic international est multiplié par six par rapport à 2021. La fréquentation des hébergements hôteliers de la Martinique demeure néanmoins en deçà de son niveau de 2019 (-10,6 %).

### Les importations augmentent fortement

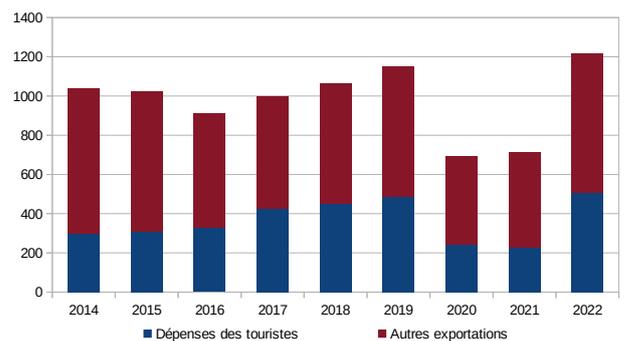
Pour répondre à une demande importante portée par la consommation et le tourisme, les importations progressent de 15 % en volume en 2022 et pèsent sur la croissance (-4,9 points). Elles sont supérieures en volume à leur niveau d'avant crise (+5 % par rapport à 2019) (figure 4). Les importations de biens augmentent de 24 % par rapport à 2021 (+11 % l'année précédente), portées par les biens manufacturés (+11 %) à l'origine d'un tiers de la hausse des importations de biens, mais aussi par les hydrocarbures bruts (+215 %) et les produits pétroliers (+40 %) qui contribuent pour respectivement un tiers et un cinquième à la hausse des importations de biens.

## 2. Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

## 3. Part des dépenses des touristes dans les exportations (en millions d'euros courants)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

La raffinerie de la Sara a connu une forte baisse de son activité lors de la crise sanitaire. L'année 2022 marque une reprise de la production et donc une nette augmentation des importations d'hydrocarbures bruts provenant notamment de Norvège (+437 % sur un an) qui représentent 68 % des hydrocarbures bruts importés par la Martinique.

Cependant, la reprise de la production ne permet pas de satisfaire les besoins des départements français d'Amérique. Ainsi, la Martinique a eu recours à des importations d'hydrocarbures raffinés en provenance des États-Unis, qui deviennent le deuxième fournisseur de la Martinique (13 % après la France métropolitaine (56 % de l'ensemble des importations) et devant l'Union européenne hors France (10 %).

L'envolée du cours des matières premières et des prix de l'énergie sont à l'origine du renchérissement des importations des autres produits industriels. Elles augmentent de 14,4 % en 2022 (+7,2 % en 2021), et représentent un tiers des importations de biens du territoire.

L'ensemble des postes participe à cette progression : les importations de biens de consommation durables augmentent de 10,8 % (+14,2 % en 2021), les biens de consommation non durables de 16,7 % (+1,8 % en 2021), les biens intermédiaires de 18,3 % (+6,6 % en 2021) et les biens d'investissement de 6,8 % (+12,7 % en 2021).

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a aussi des conséquences sur l'évolution des prix des produits agricoles de base. Les prix des denrées alimentaires des boissons ainsi que ceux des produits issus de l'agriculture, la sylviculture et la pêche progressent fortement (+22 %).

### Les exportations rebondissent fortement

Après la forte chute liée à la crise sanitaire en 2020 (baisse d'un tiers en volume) et celle plus modérée de 2021 (-3,6 %), les exportations rebondissent fortement en 2022 (+48,4 % en volume) portées principalement par la reprise du tourisme (comptabilisé dans les exportations de services), réduisant ainsi l'écart avec le total des exportations en 2019 (-5,1 % en volume). Avec une contribution de 4,2 points, elles constituent le premier moteur de croissance.

Les exportations de biens augmentent significativement par rapport à 2021 (+32,9 % après +9,5 % l'année précédente), portées par la hausse des exportations de produits pétroliers, essentiellement vers la Guadeloupe et la Guyane. Ces dernières font plus que doubler (+110,7 %) et représentent 44,1 % du total des expéditions. Hors produits pétroliers raffinés, les exportations de biens sont en légère progression (+3,2 %).

Après une forte baisse en 2020 liée aux conséquences de la crise sanitaire, la progression des exportations de l'industrie automobile se confirme pour la deuxième année consécutive, avec une hausse de 35,8 % en 2022 (principalement des réexportations) et constituent 3,5 % des exportations de biens. Les principaux destinataires sont la France métropolitaine (43 %), la Guadeloupe (26 %) et la Guyane (21 %).

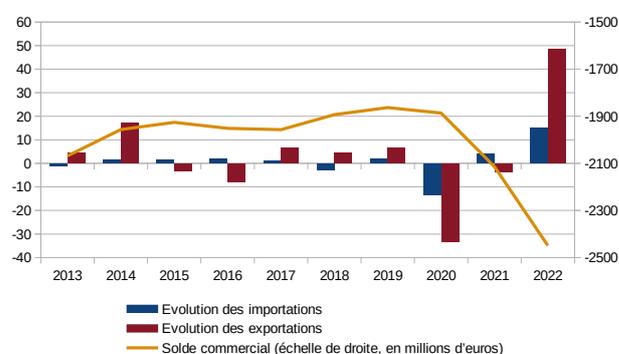
Concernant l'agriculture, les exportations de rhum sont en recul (-2,4%), tandis que celles de bananes progressent de 5,3 % en volume et leur prix de 12,3 % sur un an.

### La consommation des ménages dépasse son niveau de 2019

Malgré une baisse continue de la population depuis 2006, la consommation des ménages poursuit sa progression (+4,6 % en volume) après le rebond de 2021 (+3,0 %) qui faisait suite à la crise sanitaire. Son niveau dépasse légèrement en volume celui de 2019 (écart de +0,9 %). Après les exportations, elle est le deuxième moteur de croissance, à laquelle elle contribue pour 2,6 points.

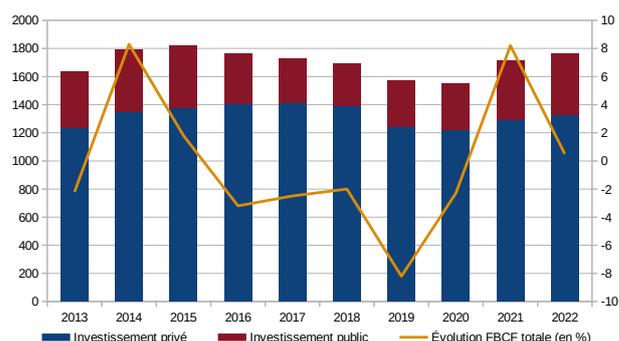
Après deux années de forte progression de l'épargne liée à la crise sanitaire, les ménages augmentent leurs dépôts bancaires de 3,1 %, soit une progression notable mais qui s'avère la plus faible depuis la crise sanitaire (+7,6 % en 2020 et +5,0 % en 2021). En revanche, le recours aux crédits à la consommation est stable (+0,8 %, après +2,2 % en 2021).

## 4. Évolution des importations et des exportations en volume, solde commercial en valeur (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

## 5. Montant des investissements privé et public (en millions d'euros) et évolution du total en volume



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

Les ventes de véhicules particuliers neufs progressent modérément (+2,2 % par rapport à 2021) alors que les ventes de véhicules utilitaires légers diminuent de 5 %. Autre illustration du dynamisme de la consommation, les dépenses cumulées de cartes bancaires réalisées par les Martiniquais augmentent de 10,1 % en valeur par rapport à 2021.

La hausse de la consommation est également favorisée par l'augmentation de l'emploi salarié (+2,0 %, après une hausse de 2,9 % en 2021), portée par l'hébergement et de la restauration, particulièrement pénalisés en 2020. Cette croissance de l'emploi salarié dans ce secteur est plus marquée que sur l'ensemble de la France hors Mayotte (+1,3 %). Dans le secteur privé, les effectifs salariés augmentent de 3,5 %. À l'inverse, dans le secteur public, ils se rétractent de 1,0 %. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emplois baisse sensiblement (-5,8 % par rapport à 2021). Toutefois, le taux de chômage de la Martinique reste stable en 2022 (12,0 %). Il est inférieur de 6,6 points à celui de Guadeloupe, supérieur de 1,3 point à celui de Guyane et bien supérieur à celui de la France métropolitaine (+4,6 points).

L'année est également bénéfique à l'industrie avec une augmentation de 3,6 % des effectifs salariés.

D'autres indicateurs économiques traduisent la bonne orientation de l'activité économique. Les créations d'entreprises progressent (+17,1 % par rapport à 2021), en particulier celles des sociétés, potentiellement pourvoyeuses d'emplois salariés (+22,0 %). La dynamique entrepreneuriale s'illustre aussi par une augmentation des créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur (+13,2 % sur un an). Plus d'un quart des nouvelles entreprises optent pour ce statut. Par ailleurs, avec une progression de 8,4 %, le trafic maritime de marchandises retrouve son niveau nominal de 3 millions de tonnes.

### ***L'investissement se stabilise***

L'investissement est stable en volume (+0,5 %), qu'il soit privé ou public, et contribue peu à la croissance (+0,1 point). Il dépasse son niveau de 2019 (+6,1 % en volume) grâce au rebond de 2021 (+8,2 % après -2,4 % en 2020). En valeur, l'investissement privé progresse de 3,0 % par rapport à 2021 et l'investissement public de 3,5 %, porté par le secteur de la santé (+33,4 % sur un an). Les entreprises et les ménages participent à cette dynamique en continuant à mobiliser des financements pour leurs investissements. Les encours de crédits à l'investissement des entreprises progressent de 7,9 %, soit une évolution comparable à celle de l'année précédente. Pour les ménages, les encours de crédits à l'habitat se maintiennent à un rythme soutenu et régulier (+5,9 % après +6,4 % en 2021). Concernant les collectivités, l'encours de crédits d'investissement diminue de 7,6 % par rapport à l'année précédente (*figure 5*).

### ***La consommation publique est stable***

La consommation publique est stable en volume (-0,2 %) mais reste toutefois au-dessus de son niveau avant crise sanitaire (+2,7 % en volume par rapport à 2019). Elle contribue pour -0,1 point à la croissance du PIB. La crise sanitaire de Covid-19 a entraîné une hausse des dépenses dans le secteur de la santé, avec une augmentation de la masse salariale (+7,6 % en 2020 et +10,3 % en 2021) et des consommations intermédiaires pour répondre aux besoins en matériel médical et vaccins (+9,5 % en 2020 puis +6,4 % en 2021). En 2022, les salaires poursuivent leur progression (+4,7 %) tandis que les dépenses en consommations intermédiaires diminuent (-8,2 %) avec le recul de la pandémie.

Dans le secteur des administrations et de l'éducation, les dépenses en consommations intermédiaires reculent de 5,7 % (après +11,3 % en 2021) tandis que les salaires sont à la hausse de 5,6 % (après +2,2 % en 2021).

## Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire. Il est publié en volume et en valeur.

L'**évolution en volume ou en « euros constants »** permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'**évolution du prix du PIB** mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'**évolution globale** (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Les **importations**, qui par définition ne sont pas produites sur le territoire, sont comptabilisées en négatif dans le calcul du PIB.

Le **pouvoir d'achat** correspond au volume de biens et services qu'un revenu permet d'acheter. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages est calculée en retranchant au taux de croissance du revenu disponible brut des ménages, le taux de croissance du déflateur de la dépense de consommation finale en comptabilité nationale. Ce dernier diffère quelque peu du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC), principalement parce que son champ est plus large que celui de l'IPC.

L'**indicateur du climat des affaires** est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM au moyen d'une analyse en composantes principales. Il a pour objectif de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête. Afin d'en faciliter la lecture, il est centré autour de 100 (moyenne de longue période) et a un écart-type de 10. Si la valeur de celui-ci est supérieure (respectivement inférieure) à 100, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité est jugée favorable (respectivement défavorable).

La **cotation des entreprises** est attribuée par l'IEDOM. Elle tient non seulement compte de la documentation comptable des entreprises mais aussi d'éléments qualitatifs qui sont portés à sa connaissance par les dirigeants. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : depuis avril 2020, l'IEDOM a adapté son processus de cotation des données des bilans arrêtés et s'attache à recueillir, par le biais d'un questionnaire adressé à chaque dirigeant, les éléments d'information sur la situation financière actuelle de leur entreprise. La cotation « Forte » correspond aux toutes cotes de crédit 3, la « Correcte » aux toutes cotes de crédit 4, la « Faible » aux toutes cotes de crédit 5, la « Très faible » aux cotes de crédit 6 et la « Menacée » aux cotes de crédit 7 à P.

## Méthodologie

### Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Edom dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides de la Martinique reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soient connues.

### Les comptes économiques sont en « base 2014 »

Depuis 2017, les comptes économiques sont réalisés en « base 2014 ». Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. Le dernier changement intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système Européen des Comptes paru en 2010 (SEC 2010). Les principales modifications concernent le champ des dépenses comptabilisées en investissements, élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. Toutes les recommandations du SEC 2010 n'ont néanmoins pas été transcrites dans les comptes des Antilles et de la Guyane, soit qu'ils relèvent de la prérogative nationale, soit qu'ils ne sont pas jugés pertinents au niveau régional.

Les changements introduits par une base sont tels que deux comptes de bases différentes ne sont pas comparables en niveaux. Pour assurer la comparabilité des séries de comptes du passé avec la série de comptes élaborée dans la base actuelle, il est nécessaire de recalculer entièrement les premiers selon les concepts et méthodes retenus dans la base actuelle. Il n'est donc pas pertinent de comparer les chiffres publiés aujourd'hui en base 2014 avec les chiffres publiés précédemment en base 2005 ou 1995. Afin d'effectuer des comparaisons spatiales ou temporelles, il faut disposer de l'ensemble des données rétroalées en base 2014.

### Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie martiniquaise

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle s'appuie sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.

**Pour en savoir plus :**

- « [Les comptes économiques de la Martinique](#) » consultables sur les sites du CEROM
- « [Rapport annuel économique 2022 - IEDOM Martinique](#) », édition 2022
- « [Bilan économique 2022 - Martinique](#) », Insee Conjoncture n°24, juin 2023
- « [Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement](#) », Insee Flash n° 137, juin 2020



**Directeur de la publication :** Jean-Baptiste Herbet

**Rédaction en chef :** Stéphane Luquet (Insee)

**Rédacteurs :** Denis Mottin, Baptiste Raimbaud (Insee)

**Éditeur :** CEROM

**Achévé de rédiger en septembre 2023**

**Dépôt légal :** septembre 2023 – ISSN 2114-0456